

FONDAMENTAUX DE LA PAYE

Amener les participants à se familiariser avec les notions de base de la paie, d'appréhender le cadre juridique de la paie, comprendre la structure d'un bulletin de paie et ses composantes et de s'initier à la pratique de la paie.

Durée

- 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- Membres de la fonction RH.
- Gestionnaires paie débutants - Comptables - Managers.
- Toute personne débutante souhaitant s'initier à la paie.

Prérequis

- Toute personne débutante souhaitant s'initier à la paie.
- Avoir des notions de base en comptabilité serait appréciable.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le bulletin de paie dans sa structure globale.
- Acquérir les bases de la technique de paie.
- Établir un bulletin de paie.
- Comptabiliser la paie.
- Calculer les bordereaux des différents organismes sociaux.

Contenu de la formation

STRUCTURE DU BULLETIN DE LA PAIE

- Les différentes parties du bulletin de salaire.
- Les mentions obligatoires et les mentions interdites du bulletin de paie simplifié.
- Maîtriser le principe de la mensualisation.

DETERMINER LE SALAIRE DE BASE ET LES COMPLEMENTS DE SALAIRE

- Le salaire minimum (SMIC et conventionnel).
- Temps complet et temps partiels : - durée légale hebdomadaire, mensuelle et annuelle. - limites hebdomadaire et journalière.
- Différencier les éléments soumis et non soumis à cotisations.
- Forfait annuel en jours.
- Heures supplémentaires/complémentaires et majorations.
- Contingent annuel.
- Déterminer le brut, le net à payer et le net fiscal.
- Appliquer la retenue à la source.

CALCULER L'INDEMNITE DE CONGES PAYES

- Les règles d'acquisition et de prise des congés payés.
- L'indemnisation des congés payés : règle du maintien de salaire et du dixième.
- Les jours de fractionnement.

CALCULER LES COTISATIONS ET LES CHARGES SOCIALES

- Distinguer les organismes sociaux et leur rôle : Sécurité sociale, France-emploi, retraites complémentaires et prévoyance, mutuelle.
- Définir les bases de cotisations : dé plafonnées, tranches 1 et 2, CSG/CRDS.
- Appliquer les taux de cotisations salariaux et patronaux : salaire du mois et rappel de salaire.
- Calculer le plafond de Sécurité sociale : prorata en cas d'entrée ou sortie, absence non rémunérée, temps partiel, employeurs multiples.

GAETAN PAULIN CONSULTING

18 rue Pierre Sémar, Terres Sainville

97200 Fort-de-France

Email: gaetanpaulin.consulting@gpc-info.com

Tel: +596696317559



CALCULER LES INDEMNITES JOURNALIERES DE LA SECURITE SOCIALES

- Le calcul des IJSS en cas de maladie, maternité, paternité, AT.
- La valorisation de l'absence.
- Le traitement de la subrogation.
- La maîtrise et l'optimisation de la garantie du salaire : garantie du net, du brut.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe Pédagogique se compose de M. PAULIN et de ses Collaborateurs Consultants en fonction de leurs domaines de compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Quiz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Attestation d'assiduité.
- Attestation de stage.